



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**  
Séance du 15 février 2024

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

**Présents :** COSTES Michel, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, GAULTIER de KERMOAL François, DRULHE Aurélie, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, BOUSQUET Christophe, ISNARD Claude

**Absents :**

**Excusés :** CANIVENQ Jean-Marc, FRAYSSIGNES Patrick

**Représentés :** LAGARDE Clarisse représentée par COSTES Michel, GAYRARD Eléonore représentée par DRULHE Aurélie

**Secrétaire :** FRAYSSE Julien

Date de la convocation : 07 février 2024      Effectif du conseil : 14

Déposé en Préfecture :

Publié le :

**OBJET : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR FAUCHAGE ET DEBROUSSAILLAGE DES VOIES COMMUNALES**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante, le travail d'élagage des routes communales est très conséquent. Au vu de la masse de travail et du retard accumulé suite au départ d'un agent technique, il a sollicité quatre entreprises afin d'avoir des devis, qu'il présente aux élus.

Considérant les montants des devis proposés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour, dont 2 par procuration,

**DECIDE**

- D'AUTORISER Monsieur le Maire a signer le devis de l'entreprise : ARTUS Sylvain,  
Montant HT :
- du fauchage bords de route et dégagement des virages (passage printemps) : 52.00€ HT le Km,
- Élagage haies bord de route (côtes + dessus) plus fauche (un passage a l'automne) : 140.00€ HT le km
- De prévoir au Budget la somme nécessaire à cette dépense.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès  
Les jour, mois et an susdits  
Monsieur COSTES Michel (Maire)

FRAYSSE Julien  
(Secrétaire de séance)



